



Challenges « Sellerie La Cabrade »

Partenaire du GEPL



Il est bien entendu que, durant toute la saison, le Président de Jury et l'Organisateur se réservent le droit de modifier le type des épreuves et/ou de reprendre un pourcentage des cavaliers.

Le bon geste à partir de jeudi 18h00 : www.gepl.net, pour vérifier si vous vous êtes bien inscrits, connaître votre N° de départ et voir si un problème est à résoudre.

LA CTO INFORME :

Si vous souhaitez participer à un – ou plusieurs challenges – n'oubliez pas de vous y inscrire au préalable via le formulaire à compléter une fois pour toute votre saison.

**Ce formulaire est en ligne sur le site du GEPL
(<https://www.gepl.net/formulaire-inscription>)**

! Vos points ne seront comptabilisés qu'à partir de l'enregistrement de votre inscription !

<p style="text-align: center;">Le 17 et 18 juillet 2021 - Welkenraedt CSO RF 30143</p>

Organisateur : Arena Welequi
13 Rue Chant des Oiseaux, 4840 Welkenraedt
Responsable : Mr De Ales Tiago 0465/22.78.69

Président de Jury : L. Saccon
Chef de piste : A Définir
Vétérinaire ; Dr Lejeune A

Terrain : Outdoor 100/60 m
Paddock : Manège 30/75 m

Clôture des inscriptions :

Lundi 12/07/21 offline Via secretariat@gepl.net
Mardi 13/07/21 online Via www.equibel.be

Samedi 17/07/2021

Ep 1	90 cm	J03-J08	BA tps diff	274.2.5
Ep 2	100 cm	J03-J08	BA tps diff	274.2.5
Ep 3	90 cm	J03-J08	BA 2 phases	274.1.5.3
Ep 4	100 cm	J03-J08	BA 2 phases	274.1.5.3
Ep 5	110 cm	J03-J16	BA tps diff	274.2.5

Championnat 1ere demi finale Open

Ep 6	120 cm	J03-J16	BA tps diff	274.2.5	Epreuve Ouverte
------	--------	---------	-------------	---------	-----------------

Ep 7	110 cm	J03-J16	BA 2 phases	274.1.5.3
------	--------	---------	-------------	-----------

Dimanche 18/07/2021

Ep 8	90 cm	J03-J08	BA tps diff	274.2.5
Ep 9	100 cm	J03-J08	BA tps diff	274.2.5
Ep 10	90 cm	J03-J08	BA 2 phases	274.1.5.3
Ep 11	100 cm	J03-J08	BA 2 phases	274.1.5.3

Championnat 2ième demi finale épreuve fermée

Ep 12	120 cm	J03-J16	BA au chrono	238.2.1
-------	--------	---------	--------------	---------

Deuxième manche CAVALOR

Ep 13	110 cm	J03-J16	BA 2 phases	274.1.5.3	Deuxième manche CAVALOR
-------	--------	---------	-------------	-----------	-------------------------

Final du Championnat GEPL

Ep 14	120 cm	J03-J16	BA + barrage	238.2.2	Epreuve fermée
Ep 15	110 cm	J03-J16	BA 2 phases	274.2.5	+ consolation

Remarques

Bons de 15€ à valoir sur des cours d'équitation

Offerts aux 3 premiers du classement général des 2 épreuves de chaque journée

(uniquement avec Moniteur GEPL breveté ADEPS Niv1 ou MS Initiateur minimum)



GEPL - RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT 2021

Le Championnat GEPL doit obligatoirement s'organiser lors d'un C3A sur une piste extérieure, le même week-end et comprendre deux demi-finales (s/d) et une finale.

Le Championnat doit être organisé avant le 30 septembre.

La date sera précisée par le CA du GEPL et choisie sans concurrence avec des compétitions officielles de la LEWB.

Le Championnat est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence J03 à J16 (ou assimilée) de choix GEPL ou ORV estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV et aux montures immatriculées à la FRBSE.

Il est admis un maximum de 3 montures par cavalier. Le cavalier devra en choisir une pour la finale.

Les montures participant au Championnat sont automatiquement exclues de toutes autres épreuves du concours, même HC, ainsi que d'un clear-round éventuel.

- Les paires qui sont éliminées ou qui abandonnent en 1ère demi-finale peuvent participer à la 2ème demi-finale et à l'épreuve de consolation. Elles ne sont pas admises en finale.

- Les paires qui sont éliminées ou qui abandonnent en 2ème demi-finale peuvent participer en épreuve de consolation. Elles ne sont pas admises en finale.

L'Organisateur devra prévoir une épreuve de consolation. Celle-ci pourra être couplée avec une autre épreuve et être clairement indiquée dans l'avant-programme.

La hauteur des obstacles est fixée à 120 cm avant barrage.

La 1ère demi-finale est ouverte, la 2ème demi-finale et la finale sont fermées.

Type d'épreuve :

1ère demi-finale: BA 2ph(274.1.5.3) ou temps différé (274.2.5)

2ème demi-finale BA chrono (238.2.1)

Finale : BA BAC (238.2.2)

Attribution des points:

1ère et 2ème demi- finales : 100, 98, 97, 96, 95, ..., E ou A : 0.

Finale: 200, 196, 194, 192, ..., E ou A : 0.

En cas d'ex aequo, le classement de la finale sera prépondérant.

Est déclaré Champion du GEPL, le cavalier qui totalise le plus de points.

Inscription pour le Championnat GEPL:

50,00 € par monture (3 épreuves : 2 demi-finales et une finale ou consolation).

Les inscriptions doivent se faire selon les modalités GEPL et au plus tard à la date de clôture prévue à l'A-P.

Les inscriptions des paires non reprises pour la finale seront d'office reportées pour la consolation et ne seront pas remboursées.

Prix :

Pour les demi-finales : Prix du 120cm x 1 ½.

Pour la finale : 120cm doublé.

Pour le podium : 180, 140 et 100 € à charge de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV).

Tous les prix sont à charge de l'Organisateur, selon la grille du GEPL en fonction de la hauteur de 120cm.

Tous les prix au-delà des prix du 120cm sont à charge de la régionale organisatrice (GEPL ou ORV).

Le GEPL offre la coupe au Champion ainsi que les médailles et couvertures brodées aux 3 premiers du classement général.

Obligations pour l'Organisateur du Championnat GEPL:

Tout cercle désireux d'organiser le Championnat GEPL devra se soumettre impérativement aux directives suivantes :

- Prévoir un protocole pour la remise des prix du podium (personnalités, sponsors, officiels ...)
- Prévoir un podium pour le classement général.
- Prévoir la diffusion de l'hymne national.
- Soigner la décoration florale en piste.
- Respecter les prix.

SAUT D'OBSTACLES

Protocole Sanitaire V4 – JUILLET 2021



LEWB
Ligue Équestre Wallonie Bruxelles

OBLIGATIONS SANITAIRES

POUR QUI ?

- Pour toutes les personnes présentes sur le terrains de concours.
- Les athlètes, les grooms, les chauffeurs.
- Organisateurs et bénévoles du concours
- Les officiels, secrétaires, personnels de piste.
- Le public

- Masque **obligatoire** sur tout le site du concours. Sauf à cheval.
- Distanciation physique: Se déplacer avec d'autres personnes: **1,50 M** de distance
- Se laver les mains le plus souvent possible ou les désinfecter.
- Du gel désinfectant sera disponible aux points stratégiques sur le terrain de concours
- Un athlète à cheval bénéficie au minimum de 50m² dans une piste/paddock pour s'échauffer et puis, est principalement seul en piste lors de son passage.
- L'organisateur veillera à désinfecter régulièrement le matériel mis à disposition du public et des athlètes.

3. Mesures Individuelles

Responsabilité de toute personne présente sur le terrain de compétitions :

Chaque personne:

- **Respectera la distanciation de 1,50m.**
- **Gardera son masque durant toute la durée de sa présence sur le terrain, sauf à cheval.**
- **Se désinfectera régulièrement les mains.**
- **Respectera les mesures prises par l'organisateur pour l'accès à l'horeca.**
- **Tout rassemblement est à éviter.**
- **Sera respectueuse des protocoles mis en place pour l'organisation de cet évènement.**
(Fléchage, sens de circulation ..)



La Ligue Equestre Wallonie Bruxelles et toute son
équipe vous souhaite une agréable compétition.

Si vous avez encore des questions, vous pouvez consulter notre site

www.lewb.be/services/informations/coronavirus